



Ai-je le droit de bloquer mes loyers

Par **lycia**, le **26/03/2009** à **13:14**

Bonjour, arriver en juin 2004 dans un appartement hlm, Nous avons constaté des problèmes d'infiltration d'eau dans le mur de la salle de bain, les toilettes et le couloir. Donc depuis 2004 mon bailleurs ne fait aucune démarches sur ce problèmes. Est ce que je peux bloquer mes loyers ?

Merci de me répondre.